BUREAU DE SANTE.

Mariages,
Naissances.
Decès
inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Adolphe Uhl à Alice Martin; Geo. Sacerdote à Rosalie Pflieger; Wm J. Krieder à Isaure M. Voss.

NAISSANCES.

Mmes Geo Birmingham, un garçon; Richard J. Reeves, un garçon; John Riley, un garçon; Jacob Alexander, une fille; Gasper Cloninger, un garçon; John F. Roth, une fille; W. Rebenack, un garçon; Frank Richard, un garçon; Geo Newchurch, un garçon; Jos F. Simpson, une fille; Robert Mitchell, un garçon; Frank Salsby, un garçon; L. R. Gaspard, une fille; Octave Fernandez, un garçon; Rosario Leonardi, un garçon; Louis J. Delaup, une fille; Jas Mullen, une fille; Fred. Jacques, une fille; F. L. C. Walle, un garçon; C. W. Bennett, une fille; H. Nietzschmann, un garçon; A. A. Cason, un garçon; A Desvignes, une fille.

DECES.

Caroline Thuerer, 53 ans, Hôpital Touro; Guy M. Hornor, 44 ans, 1415 Octavia; Lester Fortune, 1 mois, 1814 Espagne; Herbert Galter, 2 mois, 420 N. Basin; Regina Holgrave, 61 ans, 2256 N. Roman; Olivia Young, 47 ans, Hôpital de Charité; James N. Gladinne, 34 ans, 2329 Cleveland.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Divades Building & Loan Ass'n vs Jules W. Markel, procès exécutif de $2,500.

Camden Iron Works vs Sewerage & Water Board, réclamation de $32,600.

Emile Munchow vs John M. Toelle, réclamation de $303 53.

Chas D. McGrath vs The Southern Extracting Co., réclamation de $3,650.34 sur un jugement.

Third District Building Asso. vs Andrew McQuillen, procès exécutif de $1,430.

Dixie Brewing Co. vs Schneller & Connors, réclamation de $1,000.

Demande d'émancipation:
Peter W. Dufilho.

N. Frey Ltd vs N. O. Ry & Light Co., action en dommages de $445.

Bank of Orleans vs Hy Wolfe — procès exécutif de $1,000.

Successions ouvertes
Jean Boubede, Thos C. Lockhart, John S. Lockhart.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:
Wm Jones, Geo Roberts, larcin; Karl Ernst, violation de l'acte 176 de 1908; Joseph Mitchell, Rebecca Young, Ida Baptiste, Fred Edler, Robert Erter, actes de violence; G. Langhoff, John Poll, Joseph Gauspoul, Chas Eckert, Thos Boynes, Ed. Chernaydre, jeux illicites.

Condamnations
Felicia Hypolite, Louisa Gallock, Ed. Tafe, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison; John A. Lockhart, Wm Jones, larcin, 6 mois de prison; John Arnold, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Affaires abandonnées:
Joseph De Pass, attaque et blessure; Buddy Eagan, actes de violence.

Envoyé devant la cour criminelle:
Henry Jackson, larcin.

POUR GUERIR UN RHUME EN UN JOUR
Prenez les Tablettes de BROMO Quinine LAXATIF. Les pharmaciens rendent l'argent si elles ne guérissent pas. Chaque boîte porte la signature de E. W. GROVE. 25c.

ASSUREMENT!
Vous pouvez garder
l'estomac parfait,
l'appétit bon,
les intestins réguliers,
PAR L'USAGE DU
HOSTETTER'S
STOMACH BITTERS

FAITS DIVERS.

Le centenaire de Judah P. Benjamin.

Le comité général chargé d'organiser les fêtes du centenaire de Judah P. Benjamin s'est réuni jeudi dernier dans la salle "E" de l'Hôtel Grunewald, sous la présidence de M. W. O. Hart. M. G. K. Renaud remplissait les fonctions de secrétaire.

Le président Hart a nommé les comités suivants:

Comité des Finances—M. Chas Rosen, président, Mme D. A. S. Vaught et M. L. D. Lagarde.

Comité des Résolutions—Général A. B. Booth, président, Mme Roydan Douglas, M. S. Turner, Mlle Phaila Shaw et M. T. W. Castleman.

Comité du Programme—M. Lewis Guion, président, Mme J. G. Harrison, M. Chas T. Soniat, Mlle E. Kurshedt et le Rév. Max Heller.

Comité des Orateurs—Prof. A. Fortier, président, Mme E. Gottschalk, M. W. J. Barkley et Prof. Pierce Butler.

Un comité exécutif, dans lequel seront représentées toutes les organisations qui participeront à la célébration du centenaire de Judah Benjamin, se réunira la semaine prochaine pour discuter les derniers détails de cette fête qui, comme on le sait, aura lieu le 16 décembre prochain, anniversaire du jour où M. Benjamin a été admis comme membre du Barreau louisianais.

La célébration aura lieu au Cabildo, dans l'ancienne salle de la Cour Suprême de l'Etat, qui sert à l'heure présente de local à la Société Historique de la Louisiane, salle qui a gracieusement été mise à la disposition du Comité exécutif par le professeur Alcée Fortier, président de cette société.

A l'occasion de cette fête le comité a aussi résolu de faire don d'un portrait de M. Benjamin à l'école qui porte son nom et de distribuer des souvenirs aux élèves des écoles publiques.

Le programme de la fête sera prochainement publié.

Procès en dommages.

Un procès en dommages de $3,270 a été intenté par M. J. Prince Hudson à M. Lawrence Fabacher, hier à la Cour Fédérale de Circuit.

Voici les faits qui donnent lieu à ce procès:

"Le 14 octobre dernier, à 9 heures du soir, M. Hudson se promenait en automobile dans l'avenue St-Charles, lorsque sa voiture entra en collision avec celle de M. Fabacher. L'automobile de M. Hudson fut partiellement détruite et lui-même légèrement blessé.

Le demandeur attribue l'accident à la négligence du chauffeur de M. Fabacher, et prie la cour de lui accorder une indemnité de 500 dollars pour dommages à son automobile, 2,500 dollars pour blessures et 350 dollars pour frais de médecin, incapacité de travail, médicaments, etc.

EMOI.

John Meyers, demeurant rue Port 1400, a causé un vif émoi dans le voisinage des rues Port et Robertson, hier soir vers huit heures, en tirant un coup de fusil dans le débit de liqueurs de Chas Lyman. Fort heureusement personne n'a été blessé. Meyers a été promptement mis en état d'arrestation.

—o—

Décision de la Cour Suprême

La Cour Suprême de l'Etat a rendu hier matin sa décision dans le procès intenté par la Chef Menteur Land Company à Joseph A. Mercier et autres pour obtenir leur éviction de la propriété qu'ils occupent depuis nombre d'années au Chef Menteur.

Mercier et ses associés ayant refusé de payer le loyer qui leur était réclamé par la compagnie demanderesse, celle-ci avait tenté de les faire déloger par la voie des tribunaux. La cour civile avait donné gain de cause à la compagnie, mais la Cour Suprême a cassé ce jugement après avoir reconnu que les défendeurs occupent la propriété en litige depuis plus de trente ans, ce qui aux termes de la loi leur donne droit de libre occupation.

Commencement d'incendie

Hier après-midi vers cinq heures un feu causé par une défectuosité de cheminée a pris naissance dans le magasin de cigares de F. A. Gonzales, rue Carondelet 219. Les dommages d'environ $25 sont couverts par une assurance.

Autres incendies.

Hier soir, un peu avant neuf heures, une alarme a été donnée pour un feu découvert dans une bâtisse rue Commune, 711, occupée par le Collège Commercial de Spencer. Les flammes ont été promptement éteintes.

—Le chantier de bois de J. J. Hecker, situé à l'angle des rues Octavia et Tchoupitoulas, a été presqu'entièrement détruit par un incendie, hier soir, un peu avant dix heures.

Le feu a été découvert par un gardien de nuit qui aussitôt donna l'alarme.

Des pompiers y ont répondu promptement mais en raison du violent vent qui sévissait dans la soirée les flammes se sont propagées avec beaucoup de rapidité. Les dommages causés sont considérables mais les pertes sont couvertes par une assurance.

VOL.

Pendant l'absence de Mme Mary Musico, dimanche dernier, un voleur s'est introduit en sa demeure rue Chartres 603, et en a emporté des bijoux d'une valeur de $120.

(Groupe de l'Alliance Française).

ATHENEE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1911-1912.

PROGRAMME.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

"LES ROMANS DE PIERRE LOTI"

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1912 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de $50 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel,
BUSSIERE ROUEN,
P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans

Services Religieux.

CATHEDRALE ST-LOUIS.
Chartres, près Orléans.
Dimanche, messes à 6, 7, 8, et 11 heures.

STE. MARIE, Archevêché
Chartres et Ursulines.
Dimanche, messes à 5:30, 7:00 8:00 et 9:30. Bénédiction à 5:00 p. m. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 6 heures et Bénédiction après la messe de 7 heures.

IMMACULEE-CONCEPTION (Jésuites), Baronne et Commune
Dimanche, messes à 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures.

STE ANNE,
St-Philippe près Roman.
Dimanche, Messes à 6 1/2, 8 et 9 1/2 heures.

SUPERIEUR AU COPAHU ET AUX INJECTIONS
SANTAL
CAPSULES
MIDY
SOULAGE EN 24 HEURES

SES MAINS SE GERÇAIENT ET SAIGNAIENT

Des Cloches se Formaient, la Peau s'Ecaillait, et la Chair Brûlait et Demangeait Horriblement. Guerie Par Moins d'un Savon et d'une Boîte d'Onguent Cuticura.

"Il y a environ deux mois mes mains commencèrent à se gercer et à saigner, la peau s'écaillait et j'avais la chair en brûlures et des démangeaisons épouvantables. Quand mes mains devinrent malades il y forma des petites cloches qui causaient de telles démangeaisons que j'arrachais pour arracher la peau. Je les grattais et la peau s'écaillait laissant toute rouge la chair qui se crevassait et saignait. J'étais très ennuyée de cela parce que je n'avais jamais rien eu sur la peau et je craignais beaucoup d'avoir à abandonner mon emploi.

Je consultai mon médecin, et il me dit que ce ne serait rien. Mais le mal ne faisait qu'augmenter. Un jour je vis un article dans un des journaux au sujet d'une dame qui avait eu le même mal aux mains et avait été guérie par l'usage du Savon et de l'Onguent Cuticura. Je décidai de les essayer, et mes mains furent entièrement cicatrisées avant que j'eusse employé tout un Savon Cuticura et une boîte d'Onguent Cuticura. Je suis sincèrement reconnaissante des bons résultats obtenus du Savon et de l'Onguent Cuticura, car ils m'ont guérie, et je n'ai pas à perdre un jour de travail. Jamais la maladie de peau n'est revenue." (Signé) Mme Mary E. Brelg, 2522 Rue Brown, Philadelphie, Pa., 12 Janvier 1911.

Le Savon et l'Onguent Cuticura sont en vente partout, mais ceux qui désirent les essayer sans frais peuvent le faire en faisant venir de la Potter Drug & Chem. Corp., Dept. 6A, Boston, un général échantillon de chacun, franco de port avec une brochure de 32 pages sur la peau et le cuir chevelu.

AMUSEMENTS

THEATRE DE L'OPERA
JULES LAVOLLE, Directeur.
MARDI, 14 NOV., A 8 P. M.
Première Représentation de Souscription
LA JUIVE
(Grand Opéra en 5 Actes par Halévy)
Jeudi LAKME Samedi FAUST
PRIX: Soirée (Exceptés Gilas) 50c à $3.00
Matinée ... 25c à $1.00
Bureau du Théâtre Ouvert de 10 à 5 au Magasin de Maison de Werstein
14 nov—1f

ST. AUGUSTIN.
St Claude et Bayou.
Dimanche, messes à 6:30, 8, et 10:30.

ST. ANTOINE DE PADOUE.
Conti et Rempart.
Dimanche. Messes à 8 heures et à 10 heures. Tous les jours messe à 7 heures. Le soir, exposition du Saint-Sacrement, Chapelet Méditation et Bénédiction.

ST-PATRICK.
Camp. près Girod.
Dimanche. Messes à 6 h. 30; 7 h 8 et 10 h.

ANNONCIATION,
Marais et Mandeville.
Dimanche, messes à 7; 8 et 9:30 à 5 heures Rosaire et Bénédiction.

ST. VINCENT DE PAUL.
Dauphine, près Montegut,
Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9:30. Rosaire et Benediction à 4:30 P. M.

STE. ROSE DE LIMA.
Bayou Road entre Broad et Dorgenois.
Messes le dimanche à 7, 8 et 10 heures. Vêpres, récitation du Chapelet et Bénédiction du Très Saint Sacrement à 4 p. m.

STE-THERESE.
Camp et Erato.
Dimanche. Messes à 6, 7,30 et à 8 30 pour les enfants. Grand'messe à 10 h. Bénédiction à 5 P. M.

MATER DOLOROSA,
Coin Cambronne et Burthe, Carrollton.
Messes le dimanche à 7 et 9:30 A. M.

DECES.

GARIDEL—Décédée dimanche, 12 novembre, à 6 30 heures A. M., âgée de 79 ans et 5 mois, Mme Vve H. V. GARIDEL, née Claire Emilie Rousseau native de la Nouvelle-Orléans.

L'enterrement est fait hier matin et une messe funèbre fut dite à l'église St-Augustin à 9 30 A. M.

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT

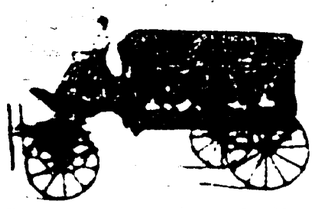

Entrepreneur de pompes funèbres
No 628 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. E. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Ed Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 408

AMUSEMENTS

TULANE CE SOIR Et Toute la Semaine
Matinées Mercredi, Samedi à 2
Mercredi Matinée ..... 25 à 1.50
Soir et Samedi Matinée ..... 50 à 1.50
EVA TANGUAY
Et sa Joyeuse Troupe de Musiciens
"LITTLE MISS FIX-IT"
Semaine Prochaine: Cecil Rice Quick Washington
14 nov—1f

CRESCENT CE SOIR Et Toute la Semaine
Matinées Mardi, Jeudi et Samedi à 2.
PRIX: Matinées 15 25 35c
Soirs 15 25 50 75c
Cette Autre Grande Pièce sur le Problème Nègre, Suite heureuse de celle du "The Clansman" de Thomas Dixon
THE TRAITOR
Une Grande Pièce—Une Leçon de Histoire—Un Triomphe Dramatique
Semaine Prochaine: Les Bas Fonds de Paris
14 nov—1f

Orpheum
Phone Main 9332
Matinées Tous les Jours.
PRIX: Matinées ..... 10 à 50c
Soirs ..... 10 à 75c
ARKALOFF'S RUSSIAN BALALAIKA ORCHESTRA
EDNA AUG
LITTLE STRANGER
CLIFFORD ET BURKE
MARKENA ET DELTON FRERES
ROBBIE GORDONE
GLEN ELLISON
ORCHESTRE AUGMENTE. VUES MOUVANTES
14 nov—5f

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

DAILY MATINEE AND NIGHT PRICES 5 & 10c
SELECTED MOTION PICTURES
LAFAYETTE
FORMERLY THE SHUBERT
ENTIRE CHANGE OF PROGRAMME SUNDAY TUESDAY THURSDAY

SIROP D'ANGELL CONTRE LA TOUX ET LA COQUELUCHE.

Pour Coqueluche, Bronchite, Toux, Rhumes et Mal de Gorge.
Préparé par le Dr Angell.
Chez tous les Pharmaciens. Prix 25 et 50 sous.
22 oct—8m dim mar en

Nouvelle baisse du sucre.

New York, 13 novembre—Le sucre raffiné, de toutes qualités, a subi ce matin une nouvelle baisse de 10 sous par cent livres.

AVIS.

Une réunion des actionnaires de la PEOPLES BANK AND TRUST COMPANY (en liquidation) aura lieu à nos bureaux No 840 rue Commune, SAMEDI, le 18 novembre 1911, à deux (2) heures p. m. pour considérer une affaire importante. Ayez l'obligeance d'y assister.

W. MORGAN GURLEY,
Président de la Commission de Liquidation.
14 nov—1f

PETITES ANNONCES.

Demande — Une fille française blanche pour travail au premier étage, petite famille. Gages, $25 par mois. S'adresser 7635 avenue St-Charles. 14 nov—3 f

ACHETEZ—VENDEZ TOUT
PROPRIETES MAISONS MEUBLES
J. G. DENIS
FONDS DE COMMERCE TERRAINS
4-7 VIOLET BLDG

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

522 rue Bourbon.

Brasquet, Eugene
Cessac, Edmond
Cessac, Hamilton
Crepel, Ambroise
Crepel, Benoni Alphonse
Gelbké, Louis Frédéric
Gelbké, Charles François
Jarry, Louis Gabriel Alphonse.
Jribarne, Michel
Lowell et Frost
Mazoué, Jean Pierre
Mme Méat, Marguerite Marie Louise Isabelle
Mme Pfeiffer, Henry
Pfeiffer, Henry
Rouneyrol, Eugène
Syson, Timber Co
Ste-Marie, Jean Pierre
Mme Ste-Marie, Lydia
Mme Sallanger, Alice
Sallanger, Joseph
Tabry, Emile
Mme Tabry, Emile
Mme Teyssier, Julie Suzanne
Tyssier, Augute Félix
Tornel, Ernest Justin Emilien
Vogeman, Henry

Appel à la classe de 1911.

Les jeunes français établis dans la circonscription de ce Consulat et qui ont atteint ou atteindront l'âge de 20 ans, avant l'expiration de la présente année, ainsi que les omis des classes antérieures et les jeunes gens précédemment ajournés par le conseil de révision, sont invités à se présenter au Consulat de France à la Nouvelle-Orléans, avant le 20 novembre prochain pour se faire inscrire sur les états de recensement pour classe de 1911.

Les bureaux de la Chancellerie, sis rue Bourbon No 522, sont ouverts tous les jours de 8 heures à 2 heures. Le samedi de 9 heures à midi.

oct—19es

E. A. ANDRIEU,
SUCCESSEUR DE JULES ANDRIEU,
Propriétés Foncières,
Stocks et Bons,
802 RUE PERDIDO.
Membre de la New Orleans Stock Exchange
P. O. Boîte 112. Nouvelle Orléans La.

huées et des sifflets....

Sidonie avait disparu.

Quand Jean Bernard sortit de la salle suivi de son avocat, il tomba dans les bras de sa vieille mère.

Ils pleurèrent longuement aux bras l'un de l'autre. La pauvre femme défaillait, impuissante à supporter cette joie.

La rude paysanne venait d'éprouver la plus forte émotion de sa vie.

.....

La levée d'écrou eut lieu le soir même et malgré l'heure tardive Jean voulut se rendre auprès de sa femme, auprès de sa bien-aimée Lina.

Avec les plus tendres ménagements la Bernarde, vite remise de son émotion et de sa faiblesse passagère, avait préparé la malade à recevoir la bonne nouvelle.

Et, assise dans son lit, ayant voulu quand même faire un brin de toilette, Lina comptait les minutes qui la séparaient du retour du prisonnier.

Sa beauté n'était pas altérée. Amaigrie, avec les yeux entourés d'un profond cerne, les mains exsangues posées sur la couverture de soie bleue, elle était exquise et attendrissante.

La Bernarde la soignait comme si la jeune femme eût été sa propre fille.

Elle croyait fermement que l'acquittement de son fils était dû aux révélations que Lina avait faites au juge d'instruction.

Elle ne comprenait pas bien comment les événements s'étaient déroulés, ni les raisons pour lesquelles la justice avait agi ainsi.

Elle branlait la tête et elle se disait:

Il se passe des choses si bizarres, si extraordinaires dans ce Paris.... Et puis ce Dormeuil est si puissant, si riche!...

Après tout, que lui importait cette façon de faire puisque Jean était acquitté?

Quant à Lina, la paysanne sentait enfin combien durement elle avait expié les fautes de sa jeunesse.

Au milieu de ces épreuves inattendues, le cœur de la vieille femme s'était ouvert; elle ne le savait pas si grand.

Elle avait entièrement pardonné!

—Maman, mettez une gerbe de fleurs sur la table, disait faiblement Lina et faites préparer un petit dîner que vous prendrez tous deux ensemble, près de moi. Je vous regarderai manger.

Docile, la vieille mère disposa le bourgogne et le pâté froid sur une petite table et fit disparaître les traces de la maladie.

La bonne femme était pleinement satisfaite.

On lui rendait son fils; on l'avait acquitté; elle n'en demandait pas davantage.

Depuis qu'elle avait recouvré sa raison, Lina avait conté à la Bernarde comment les choses s'étaient passées dans le cabinet de M. M.

Elle lui avait narré ses aveux auxquels le juge avait refusé de croire tout d'abord, l'audace de Dormeuil, puis comment elle avait perdu la nette perception de ce qui l'entourait, de ce qui se disait autour d'elle.

—Comment s'en est-il tiré, le misérable? Je l'ignore. Qu'a-t-il pu manigancer avec le juge? Je l'ignore encore....

—Que nous importe, ma chère fille, répondit la Bernarde sans interrompre son activité joyeuse, m'est avis qu'il faut laisser maintenant ce Dormeuil tranquille.

Lina poussa un soupir.

Puis elle reprit:

—Le juge m'a affirmé qu'il avait toujours défendu mon mari.

—Cela se peut, ma fille, car il a bien parlé en sa faveur, à la cour d'assises, à ce qu'il paraît.. Mais laissons tout ça. A présent voilà votre mari libre. Il continuera de vous aimer, de vous estimer comme par le passé. C'est l'essentiel pour le le bonheur de mon cher enfant.

"Laissons donc faire le temps; c'est le bon Dieu qui se chargera du châtiment de ce Dormeuil.

Pendant que les deux femmes échangeaient ces propos, pendant que la Bernarde se préparait à le recevoir, la voiture qui ramenait Jean stoppait devant la porte.

Les ateliers étaient déserts; la cour muette, la porte cochère fermée.

Le cordon fut tiré par quelqu'un qui ne se montra pas.

L'acquitté allait traverser la cour sans avoir été reçu par personne, quand un homme se dressa devant lui.

—Théodore, s'exclama Jean Bernard.

—Moi même, patron, qui ai tenu à venir vous souhaiter la bienvenue.

"Je savais bien que vous viendriez ce soir. Sidonie voulait me faire coucher, mais j'ai résisté. Je voulais être le premier à vous serrer respectueusement la main.

—Brave cœur! Quelle délicatesse! J'ignorais ce que vous valiez. Merci, Théodore, merci.

Jean Bernard s'élança vers sa maison, vers ce petit hôtel qui avait été le nid de ses amours sans nuage.

Il gravit, en sautant deux marches à la fois, le petit escalier et en deux bonds il fut dans les bras de Lina.

—Tu es donc guérie, ma chérie, ce n'est donc pas un rêve?

—Je ne pouvais pas mourir, puisque tu avais besoin de moi, puisque je t'attendais, puisque je t'aime....

La Bernarde s'était discrètement éclipsée.

Lina et Jean étroitement embrassés mêlaient leurs caresses.

—Nous allons donc recommencer à être heureux, ma douce femme, demandait l'acquitté en riant et en pleurant tout ensemble.

Après un temps qu'ils ne mesurèrent pas, consacré à ces épanchements de leurs cœurs, Jean dit en souriant:

—Ne soyons pas égoïstes, ma chérie, appelons maintenant ma mère et mon petit compagnon de jadis, mon petit Pierre.

La vieille mère fit son entrée en tenant par la main le petit garçon.

Lina remercia la Bernarde d'un éloquent coup d'œil.

Et ce fut avec la plus vive satisfaction que Jean constata la bonne entente des deux femmes.

Le petit Pierre se jeta dans les bras de son parrain, l'embrassa longuement.

—Que je suis content que tu sois revenu, disait l'enfant.

—Tu ne m'as donc pas oublié?

—T'oublier! oh! mon parrain!

Et il y eut dans l'accent du petit tant de reproches que Jean le prit de nouveau dans ses bras, et le serra bien fort sur son cœur.

Puis ils se mirent à table sous le rayonnement voilé des lampes électriques. On fit une place à petit Pierre qui ordinairement couché à cette heure indue, demanda si c'était le réveillon.

La gaieté fut de la fête.

Il y eut des rires, encore tremblants, sur ces bouches qu'avaient tordues les pires angoisses.

L'avenir fut envisagé avec calme.

Bernard allait reprendre son poste.

Tête haute, dès le lendemain, il reparaîtrait devant son personnel.

Et la vie pour eux reprendrait son cours normal.

On se souviendrait de cette épreuve comme d'un cauchemar; puis le souvenir qu'on en aurait s'apaiserait aussi avec le temps, ce grand guérisseur.

Du fond de l'atelier quelques murmures parvinrent aux oreilles de M. Dormeuil et de Jean Bernard quand les deux hommes y entrèrent le lendemain.

Maurice n'y prit par garde.

Avec assurance il dit:

—Vous avez fait justice depuis longtemps, mes amis, de l'accusation abominable dont M. Bernard a été victime.

"C'est une erreur de plus à ajouter à la liste si longue déjà des erreurs judiciaires....

Quelques nouveaux murmures se firent entendre, au milieu desquels on crut distinguer vaguement une voix de femme qui disait:

—C'est honteux!

Sans se troubler, Maurice continua avec le même aplomb, comme s'il eût voulu exaspérer le sentiment unanime de ceux qui l'écoutaient:

—Oui, mes amis en remettant la direction de la fabrique à celui qui l'a déjà si habilement dirigée, je tiens à lui dire, au nom de vous tous, que nous ne l'avons jamais cru coupable du crime monstrueux dont on l'a accusé.

"Et maintenant qu'il prenne la place et la succession de M. Verdurel, conformément au désir manifesté par celui qu'un destin cruel a enlevé à notre reconnaissance et notre admiration!

Au nom de M. Verdurel, il y eut dans la foule immobile et à moitié dissimulée derrière les machines une longue clameur.

Que signifiait cette plainte qui allait se répercutant sous les voûtes de pierre?

C'étaient des regrets à l'adresse du mort: c'étaient aussi des huées contre l'accusé d'hier et contre son étrange défenseur.

Maurice ne se troubla pas.

Le sourire n'abandonna pas ses lèvres.

Il se dit à lui-même:

—Ou je me trompe fort, ou Jean Bernard en verra de dures!

Il congédia du geste ouvriers et contre-maîtres et opérant un mouvement tournant il se retira dans le bureau.

Jean, accablé, voulut le suivre.

Seul Théodore s'élança pour lui serrer la main.

Il lui exprima en termes chaleureux la joie qu'il éprouvait de le revoir à son poste.

Mais les bonnes paroles du mari de Sidonie ne parvinrent pas à panser les blessures que Jean venait de recevoir.

Il suivit le chemin qu'avait pris Dormeuil.

A continuer.